

# Première journée du réseau équin en Auvergne

**Dernièrement, les éleveurs auvergnats, organisations professionnelles, techniciens, collectivités territoriales et administrations publiques avaient rendez-vous sur le campus agronomique de Clermont-Ferrand pour la présentation des repères technico-économiques résultant de deux années de suivi d'exploitations auvergnates.**

Sans surprises, les chevaux de trait, majoritairement élevés dans les départements du Cantal et de la Haute-Loire, représente 74 % des élevages équins de la région avec deux races particulièrement représentées : les Bretons et les Comtois. D'ailleurs, les chevaux lourds, acteurs du développement durable, trouvent naturellement leur place dans une région qui peut s'enorgueillir de posséder le plus grand parc naturel de France. Le parc régional des volcans d'Auvergne couvre en effet près de 400 000 hectares. Les élevages de chevaux de sport, présents dans les quatre départements mais principalement élevés de de-Dôme et Allier, et les élevages de chevaux de courses, élevés majoritairement dans l'Allier et, dans une moindre mesure, dans le Cantal, sont présents en moindre proportion et représentent 20 % des exploitations, Les 6 % restant concernant les chevaux de loisirs.

On observe que l'Auvergne, comme la Basse-Normandie ou la Franche-Comté, est une région d'élevage de tradition puisque 56 % des élevages ont plus de 15 ans d'existence avec plus d'un quart des structures qui ont plus de 26 ans. Des élevages assez anciens donc et de taille modeste avec moins de 8 chevaux en moyenne, ceci étant dû à la présence importante d'élevage de chevaux de trait. En effet, dans ces systèmes de production, les poulains étant vendus précocement, peu de chevaux sont présents sur la structure. Cette prédominance a, d'ailleurs, une répercussion sur la surface moyenne exploitée puisque 45 % des élevages disposent de plus de 50 Ha, ce qui s'explique par le fait que les chevaux de trait sont, en très grande partie, élevés dans des exploitations agricoles. Parmi les éleveurs de chevaux, on trouve 74 % d'agriculteurs en activité ayant fait le choix d'une diversification avec essentiellement des bovins viande ou des bovins lait, mais seulement 10 % sont spécialisés en équin. On constate que les tailles d'atelier varient fortement en fonction des productions, ainsi, il se trouve des élevages plus importants en sport et en courses tandis que les élevages en loisirs et en trait sont de taille plus modeste, ce qui s'explique par le fait que les chevaux de sport sont, pour la plupart, valorisés et restent donc plus longtemps sur l'exploitation.

La main d'œuvre est essentiellement familiale puisque seuls 3 % des élevages emploient des salariés. Par ailleurs, si l'on considère l'élevage au sens large, 57 % des élevages n'ont qu'une à deux juments. Même si les éleveurs élevant des chevaux avant tout par passion, plus d'un éleveur sur deux à un objectif

économique avec 19 % des éleveurs qui cherchent un revenu et 34 % qui souhaitent simplement atteindre l'équilibre financier mais seulement un quart d'entre eux y parvient et un éleveur sur deux déclare avoir des difficultés pour vendre sa production. Pourtant, et c'est bien là un non sens économique, 80 % des éleveurs ne calculent pas le prix de revient de leurs chevaux et une majeure partie d'entre eux ont une méconnaissance totale de l'aspect comptable de l'élevage.

D'autres enjeux portent sur l'utilisation des terres agricoles ce qui entraîne des incompréhensions et parfois même des conflits qui fragilisent l'ensemble de la filière dont les métiers attirent pourtant un nombre croissant de jeunes.

Ajoutons à cela, sur le plan national, une filière mal structurée du fait de la très grande diversité des acteurs concernés, porteurs d'enjeux hétérogènes voire quelques fois opposés. La filière doit en outre faire face au désengagement progressif de l'état dans un contexte économique perturbé.

## La filière équine régionale

Avec 52 habitants/km<sup>2</sup>, l'Auvergne est une région faiblement peuplée dont 60 % du territoire est utilisé en surface agricole. En 2007, on recensait 24000 exploitations avec une réduction du nombre d'exploitation de près de 3 % par an depuis 1988 tandis que la taille des exploitations augmente dans les mêmes proportions depuis cette même année. Le secteur agricole détient plus de 27000 emplois soit 5 % de l'emploi auvergnat, chiffre de 2 points supérieur à la moyenne nationale. Selon les données enregistrées au SIRE, on dénombre plus de 3000 élevages équins dont 93 % détiennent moins de 5 juments et près de 7300 juments toutes races confondues en Auvergne. On remarque une tendance globale à l'augmentation du nombre d'élevage sur les 10 dernières années. Curieusement, sur la période qui va de 1999 à 2009, on observe une baisse du nombre de saillies de 4 %, tandis que le nombre des étalons en activité est en augmentation, à l'exception des étalons à orientation courses qui lui est à la baisse.

L'Auvergne est la première région productrice de chevaux de trait et compte un cheptel de près de 4500 juments dont la très grande majorité est destinée à produire pour la filière viande. La production de chevaux de selle reste, en grande partie axée sur la production de race française, mais on y constate une baisse constante des naissances depuis le milieu des années 90 et l'on est passé de 676 immatriculations en 1995 à 478 pour l'année 2009 ce qui représente une baisse de près de 30 % tandis que, dans le même temps, la production de chevaux de selle de race étrangère enregistrerait une progression de près de 55 % avec, il est vrai, des effectifs bien plus réduits. L'élevage de poneys, toutes races confondues, a quant à lui progressé de plus de 20 % sur la même période et se hisse au niveau de production du Selle Français avec 202 immatriculations pour l'année 2009.

A noter une production propre au territoire auvergnat : le cheval de race Auvergne, défendu par une association depuis 1997, avec 11 étalons en activité

et 54 juments saillies en 2010 pour un cheptel total de 300 chevaux. Petit Cheval polyvalent élevé en zone montagnaise avec une vocation à la valorisation du territoire, sa commercialisation se situe sur un marché de loisir local avec des prix de vente de l'ordre de 3000 euros permis par des coûts de production très faibles. Une convention a été signée fin 2010 avec l'IFCE permettant cette reconnaissance et l'inscription au répertoire SIRE.

## Sport

La valorisation du cheval de sport se porte plutôt bien avec une pratique de l'équitation en progression, notamment dans les clubs.

En Auvergne, ce sont 13000 licenciés qui s'adonnent à la pratique de ce sport. Nombre en augmentation de 4 % par an depuis 2001. Comme sur le plan national, on trouve une forte proportion de femmes, avec 83 % de pratiquantes, et de jeunes. Plus de 3000 cavaliers(es) ont une licence compétition dont 57 licenciés professionnels et 740 licenciés en catégorie amateur. On observe une baisse de près de 8 % des engagements en épreuve amateur et pro, tandis que du côté des épreuves clubs, la tendance est à la progression avec + 15 % des engagements entre 2009 et 2010.

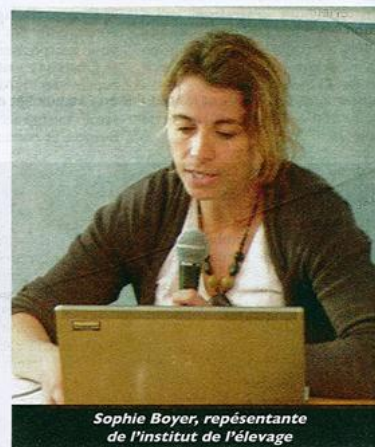
En 2010, ce sont 358 épreuves, réparties sur 48 concours SHF qui ont accueillis plus de 3300 compétiteurs. Le CSO se taille la part du lion avec 58 % des concours organisés suivi par le hunter et l'endurance, 13 % des concours pour chacune de ces 2 disciplines, le dressage, 12 % et enfin l'attelage qui ne représente que 4 % des concours organisés. Concernant les épreuves fédérales, ce sont plus de 1600 compétitions organisées pour près de 450 épreuves amateur/pro.

Le secteur des courses a préparé 60 réunions, dont 43 labellisées PMU, qui ont donné lieu à plus de 450 courses sur les 5 hippodromes de la région. En 2009, les paris mutuels ont enregistré plus de 90 millions d'euros d'enjeu.

## Tourisme

La pratique du tourisme équestre est très présente puisqu'elle représente plus de 20 % des licenciés et le territoire auvergnat présente une forte attractivité pour une activité à mi-chemin entre sport et loisir. Le patrimoine culturel et géographique de notre région représente un puissant levier de développement dans ce domaine avec deux parcs naturels régionaux que sont celui des volcans d'Auvergne et celui du Livradois-Forez couvrant à eux deux plus de 700 000 hectares, ce qui représente plus de 25 % de la surface du territoire régional.

En Auvergne, on trouve près de 150 relais-étapes dont 42 sont labellisés par la fédération des relais-étapes et de tourisme équestre. 80 établissements équestres proposent des prestations touristiques. 8 d'entre eux sont labellisés centre de tourisme équestre et enfin 14 circuits sont répertoriés et balisés pour s'adonner à la pratique de la randonnée. Une convention



Sophie Boyer, représentante de l'institut de l'élevage

de partenariat a récemment été signée entre la FFE-CNTE et la fédération Française de randonnée pour la mise en œuvre de formations au balisage. La FFRandonnée est experte dans ce domaine et un référentiel de formation a d'ors et déjà été rédigé avec des contenus propres aux acteurs équestres. Les premiers référents balisage ont été formés et pourront à leur tour former des baliseurs équestres en région mais beaucoup reste à faire et l'Auvergne possède un patrimoine touristique que l'on peut qualifier de sous-exploité.

## Commercialisation

La coexistence entre l'élevage amateur et une minorité d'éleveurs réellement professionnels se traduit par des transactions se faisant essentiellement de particulier à particulier avec des prix de vente souvent inférieurs au prix de revient. Côté acheteur, le premier frein à l'achat reste le prix trop élevé, lequel est dû, principalement, à des coûts de production importants. Les moyens mis en œuvre pour produire un cheval destiné au marché du haut niveau sont plus importants si ce ceux utilisés pour produire un cheval d'extérieur. Or on sait que le marché du haut niveau représente globalement 5 % des échanges. La méconnaissance du marché entraîne l'inadéquation entre l'offre et la demande.

Globalement, les acheteurs portent un certain intérêt aux présentations/ventes à la condition qu'elles soient encadrées et sont demandeurs d'une labellisation concernant les pratiques d'élevage. On constate également une montée en puissance de l'internet dans les circuits de commercialisation, non seulement pour la prospection mais également pour l'achat.

La gamme de prix pour le marché amateur se situe entre 6000 et 12000 euros.

Sarah Marteau